

Edito du président

Élections aux Potagers de Marcoussis et à la Conserverie Coopérative de Marcoussis

Dans un éditorial daté du 21 juin, j'annonçais que les Potagers de Marcoussis et la Conserverie Coopérative de Marcoussis allaient procéder à **l'élection des représentants du personnel (délégués du personnel et ISCT)**. C'est chose faite depuis le 13 septembre. Je tiens d'ailleurs à remercier la mairie de Marcoussis qui nous a prêté le matériel nécessaire, à savoir les urnes et les iso-loirs. Cela nous a permis d'organiser ces élections dans de bonnes conditions.

Toujours au chapitre de l'organisation, le directeur des PdM et la chargée d'insertion ont organisé plusieurs réunions afin d'expliquer à tous **le but de ces instances**, qui pouvait voter, se présenter et le déroulement du scrutin.



Vérification de la validité du droit de vote avant de prendre les bulletins

Puisqu'aucun syndicat n'était représenté (malgré un courrier envoyé à 5 d'entre eux), un seul tour a été organisé. Afin de faciliter le scrutin, il n'y avait qu'**un bulletin de vote pour chaque élection** (DP titulaires, DP suppléants et ISCT) qui contenait la liste des candidats. Chaque votant avait la possibilité de rayer le nom d'un ou plusieurs candidat(s) de cette liste.

Notre crainte, en tant qu'administrateurs, était que les salariés en insertion (CDDI) ne présentent aucun candidat. Ces craintes ont été balayées puisqu'ils étaient 3 à se présenter (2 aux PdM et 1 à la CCM), dont un pour les 2 instances (DP et ISCT). Il était important pour les administrateurs que ces instances incluent des **salariés permanents et en insertion**. C'était une première bonne surprise. Au final, il y a eu aux PdM:

- 2 candidats (1 permanent et 1 CDDI) pour les 2 postes de délégué du personnel titulaire,
- 2 candidats (1 permanent et 1 CDDI) pour les 2 postes de délégué du personnel suppléants,
- 4 candidats (3 permanents et 1 CDDI) pour les 4 postes à l'ISCT.

Pour la CCM, il n'y avait qu'une seule candidate (CDDI) pour le poste de délégué du personnel titulaire.



Passage dans l'isoloir, bulletin dans l'urne et signature de la liste d'émargement

La seconde surprise a été que les salariés (permanents et CDDI) se sont très librement exprimés et se sont appropriés ces élections. Il n'y a eu qu'un seul bulletin nul et un seul bulletin blanc aux PdM. De plus aucun candidat, hormis à la CCM, n'a obtenu le plein des voix. Tous les candidats ont vu leur nom rayé plusieurs fois. Nous n'avons pas cherché à en connaître les raisons. Tout est possible. Nous les avons donc laissées dans l'isoloir, mais les administrateurs ont noté ce fait. Les personnes élues sont : Hélène et Brice (DP titulaires PdM), Houssain et Christelle (DP suppléants PdM), Claire, Laure, Brice et Hélène (ISCT PdM), Patricia (DP titulaire CCM). Les conseils d'administration des Potagers et de la Conserverie adressent leurs félicitations aux élus.

Nous avons maintenant des instances qui seront un **lien direct entre les salariés et les administrateurs**. Cela devrait permettre de découvrir, de mesurer, de prendre en compte les contraintes que nous avons et que nous devons gérer. Des règles de communication entre salariés et administrateurs qui n'existaient pas seront mises en place. Un certain formalisme va s'instaurer. Cela va très certainement modifier nos habitudes. Mais il est fondamental que cette structuration ne tue pas le dialogue informel, la convivialité qui permettent des échanges tout aussi importants. Il nous revient d'être attentifs à cette possible évolution.



Dépouillement des votes et comptage des suffrages exprimés, blancs et nuls, le nombre de suffrages obtenus par chaque candidat

L'exercice que représente le fonctionnement de ces instances ne sera peut-être pas toujours simple. Des moments un peu plus chauds que d'autres surviendront. Mais la mise en place de ces instances devrait permettre à nos 2 structures de progresser encore. **Car il ne faut pas oublier le but de notre combat : permettre à des personnes de retrouver un emploi et les aider pour y arriver.**

Thierry CUISIN,
Président des Potagers de Marcoussis

Du nouveau à la boutique de la Ferme



En plus des fromages de chèvre, la **Ferme de Gabveau** élève des **cailles** dont nous proposons les oeufs à la vente, en **plateau de 18, non certifiés bio à 2,80 €**. Nous vous remercions par avance de veiller à nous rapporter les boîtes.

Pour ceux qui ne les connaissent pas encore, découvrez les **terrines, rillettes et pâtés** de porc, de poulet et de canard, produits par Aurélien COLAS du GAEC des Prairies Angevines qui vient chaque mois vous proposer ces colis de viandes **BIO**. Il nous a également apporté, lors de sa dernière tournée, les **huiles BIO de Tournesol, Colza mais aussi Chanvre et Cameline**, produites par Virginie MAREC, qui sublimeront vos salades.



La recette de la semaine

Salade de radis japonais



Ingrédients (pour 4 personnes) : 2 radis japonais, tomates et/ou tomates cerise, feuilles de salade (vous pouvez également ajouter des morceaux de poivron, du concombre, etc.), graines de sésame

Pour la vinaigrette : 2 càs de sauce soja, 1 càs de vinaigre de riz, 1 càs d'huile de sésame, 0,5 à 1 càc de sucre

Préparation :

Mettez tous les ingrédients de la vinaigrette dans un bol et mélangez bien. Réservez.

Épluchez les radis japonais et coupez-les en fines lamelles. Plongez-les dans l'eau pendant quelques temps pour le rendre plus croquant. Égouttez-les bien et essorez-les pour retirer tout excès d'humidité.

Mélangez le radis avec la vinaigrette et ajoutez les autres crudités de votre choix (concombre, salade, poivron, carottes, tomates, etc.).

Parsemez de graines de sésame et dégustez.

A servir en entrée ou en accompagnement.

Dans votre panier cette semaine

Grand panier : 1 kg de courgettes, 800 g d'aubergines, 500 g de poivrons, 500 g de haricots à rame, 1 botte de radis japonais, 1 kg de tomates, 1 salade, 1 botte de ciboulette

Petit panier : 1 botte de radis japonais, 1 kg de tomates, 500 g de tomates cerises, 1 salade, 1 botte de persil

Origine : Agriculture France / Catégorie II / Ecocert FR-BIO-01

Boutique ouverte : mercredi 10 h-12 h30 et 15 h-18 h - jeudi 15 h-18h - vendredi 15 h-19h - samedi 10 h-12h30

